

Logement concerné par le congé :

• localisation du logement (adresse / bâtiment / étage / porte, etc.) :

• désignation :

• type d’habitat : ☐ immeuble collectif ☐ immeuble individuel

• régime juridique de l’immeuble : ☐ monopropriété ☐ copropriété

• lot n° et représentant tantièmes généraux de l’immeuble

• période de construction : ☐ avant 1949 ☐ de 1949 à 1974 ☐ de 1975 à 1989 ☐ de 1989 à 2005 ☐ depuis 2005

• surface habitable : • nombre de pièces principales :

• Autres parties du logement (le cas échéant) (ex : grenier, combles aménagés ou non, terrasse, loggia, balcon, jardin, etc.) :

